

COMMENT S'Y RETROUVER ENTRE COUT DE PRODUCTION, PRIX DE REVIENT ET POINT D'EQUILIBRE ?

Des chiffres circulent sur ce que «coûte» la production de mille litres de lait. Ils varient de 240 € à 450 € selon les sources. La notion de «coût» interroge : coût de production, coût de revient. Le point ou prix d'équilibre s'invite au débat. Parmi toutes ces notions, comment s'y retrouver ?

Le coût de production est habituellement défini comme l'ensemble des charges opérationnelles (fourrages, concentrés, frais vétérinaires, etc.) et de structure (matériel, bâtiments, frais financiers, cotisations sociales) nécessaires à la production d'un bien ou d'un service. On retrouve ces charges dans le compte de résultats. Dans les dossiers de gestion AFoCG, à partir de la marge nette, il est possible d'appréhender le coût de production par atelier.

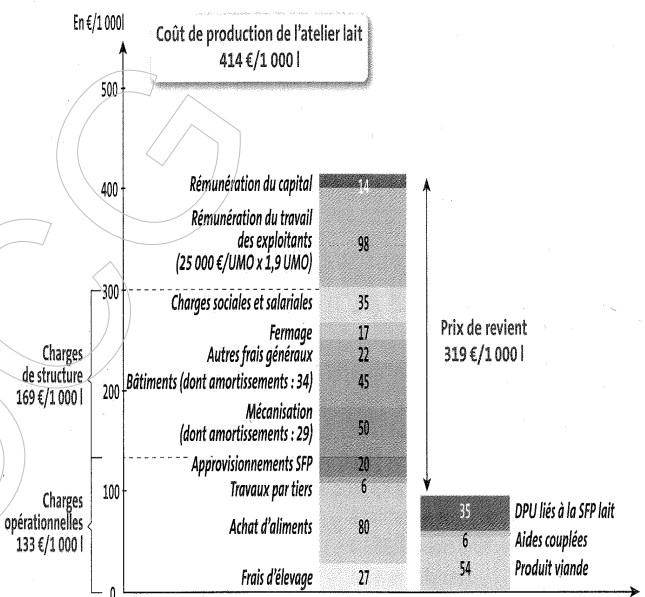
S'il permet de comparer les exploitations entre elles, le coût de production ne permet pas complètement d'apprécier la rentabilité économique de l'exploitation. Un coût de production faible peut en effet cacher des investissements totalement amortis.

Par ailleurs, pour les exploitations diversifiées, les interactions entre productions ne sont pas toutes prises en compte. Par exemple, la présence d'un atelier hors sol peut permettre des économies substantielles d'engrais pour les surfaces fourragères...

Plutôt que de vouloir comparer les systèmes de production entre eux, l'intérêt essentiel est de montrer que quelque soit le système, des marges de manœuvre existent.

Pour l'institut de l'élevage, le coût de production d'un atelier bovins lait comprend les charges courantes (charges opérationnelles et de structure liées à cet atelier) les amortissements (bâtiments et matériels nécessaires à l'atelier) ainsi que des charges supplétives (rémunération des terres en propriété, des capitaux propres et du travail des exploitants). Le coût de production de l'atelier lait se rapporte au produit de la vente du lait, au produit viande de l'atelier (veaux, réformes) et aux aides affectables à l'atelier laitier. (Schéma ci-après). Les contours de l'atelier laitier incluent la production laitière, l'élevage de génisses, la production fourragère et les céréales autoconsommées par le troupeau.

Une des difficultés majeures réside dans la répartition de certains postes non affectés entre différents ateliers. L'Institut de l'élevage propose des clés de répartition qui représentent des rapports de charges entre ateliers ou types de surfaces.



Coût de production selon l'Institut de l'élevage

Le coût de revient ou prix de revient se définit comme le coût de production (cf. première définition) auquel on intègre des charges «supplétives» (rémunération du travail non salarié, du capital et des terres en propriété). Pour faciliter les comparaisons, les rémunérations des terres en propriété, du capital et du travail sont définies conventionnellement (par exemple, la rémunération du travail souvent retenue est de 1.5 SMIC soit environ 18.000 €/an/UTH).

Aussi, l'harmonisation du calcul du coût de production proposée par l'Institut de l'élevage correspond donc à ce qu'il convient d'appeler en réalité le prix de revient. Pour l'Institut de l'Élevage, le prix de revient du lait se définit comme étant la différence entre l'ensemble des coûts de production diminué du produit viande de l'atelier lait et de l'ensemble des aides affectées à la production laitière.

Du constat du passé à une approche prévisionnelle : le point d'équilibre (ou prix d'équilibre)

Coût de production ou prix de revient font le constat du passé. Le point d'équilibre est une approche prévisionnelle de trésorerie. C'est le prix qui permet un équilibre financier global sur un exercice (point d'équilibre). Il doit couvrir les prélèvements, les charges de remboursement d'emprunts et les besoins d'autofinancement tout en maintenant le niveau de trésorerie.

Cette approche permet d'apprécier l'évolution de la trésorerie d'une exploitation ou d'une activité par l'approche des flux de trésorerie. Simple à calculer, le point d'équilibre correspond pour une exploitation laitière au prix de vente du lait permettant de couvrir les frais indispensables à l'activité, les annuités bancaires et les besoins privés de l'exploitant.

Modalités de calcul du point d'équilibre : exploitation de 240.000 litres

Annuités des emprunts LMT et autres frais financiers	20.000 €
+ besoins privés	18.000 €
+ autofinancement (marge de sécurité)	5.000 €
= Objectif d'EBE	43.000 €
+ charges de structure (hors amortissements et frais financiers)	35.000 €
+ charges opérationnelles	
* Lait	35.000 €
* Autres activités...	10.000 €
= Chiffres d'affaires d'équilibre	123.000 €
- Recettes autres que le lait	
* Viande	12.000 €
* Cultures vente	18.000 €
* Produits autres activités	1.000 €
* DPU et primes couplées	16.000 €
= Objectif de chiffre d'affaires de la commercialisation du lait	76.000 €
Pour 240.000 litres, le Prix d'équilibre est de 317 euros/1000 litres (76.000/240.000)	

→ La 1^{ère} étape consiste à calculer un objectif d'EBE pour faire face aux annuités, aux besoins de la famille et aux imprévus (autofinancement, marge de sécurité).

→ La 2^{ème} étape permet de réaliser une simulation économique permettant d'aboutir au calcul du point d'équilibre. Pour cela on part de l'objectif d'EBE auquel on ajoute les charges opérationnelles et de structure de l'exploitation, sauf amortissements et frais financiers. C'est donc la somme nécessaire au fonctionnement de la totalité de l'exploitation. Pour isoler ce qu'il reste à couvrir par la vente du lait, il faut déduire les recettes autres que celles issues du lait.

On arrive alors au chiffre d'affaire lait. En fonction de la quantité vendue, on obtient le prix d'équilibre du lait.

Le point d'équilibre permet aussi la mesure de la résistance de l'exploitation vis-à-vis du prix du lait. C'est le seuil à partir duquel l'exploitation dégage de la trésorerie.

Des outils d'aide à la décision.

Une des erreurs est de vouloir comparer le prix de revient ou le coût de production défini par l'Institut de l'élevage au prix de vente du lait. En effet, l'atelier lait a d'autres produits (veaux, réformes, aides PAC). D'autre part, ces 2 premiers critères ne sont pas suffisants pour connaître le niveau de prix nécessaire pour faire face aux engagements financiers et se rémunérer. Coût de revient et coût de production sont avant tout des outils d'analyse pour comparer les exploitations avec des moyennes, pour identifier les postes qui dérapent et comparer l'évolution d'une année à l'autre.

Pour anticiper des difficultés de trésorerie, le calcul du point d'équilibre est nécessaire.

Quels leviers pour optimiser ses coûts et améliorer la trésorerie ?

A partir des coûts de production, il est possible d'agir sur les charges opérationnelles (coûts alimentaires, système fourrager plus économe) comme sur les charges de structure (mais plus difficile sur le court terme !). Le raisonnement de la conduite du troupeau (reproduction, renouvellement, ration) peut aussi engendrer des réductions de charges. L'autre piste est d'agir sur l'augmentation des produits (qualité du lait).

Lorsque l'exploitation rencontre des difficultés de trésorerie, d'autres leviers sont envisageables : réduire ou retarder les investissements, faire appel aux financements externes des investissements en limitant l'autofinancement, diminuer les stocks, allonger les délais fournisseurs (quand c'est possible), faire appel aux prêts CT, aux ouvertures de crédit, consolider les prêts existants, négocier des reports d'échéances, etc. et enfin, pour ceux qui en ont la capacité, il y a toujours la possibilité de diminuer les prélèvements.

A partir de ces éléments, votre technicien peut vous accompagner dans la réalisation des calculs (coût de production, prix de revient et point d'équilibre) et dans la réflexion sur les marges de manœuvre possibles sur votre exploitation.